

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE
COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE
3EME COMMANDEMENT REGIONAL DE LA GENDARMERIE
NATIONALE DE BECHAR

MISE EN DEMEURE N° 01

Vu le marché N° 04/2022, du 28 Juin 2022, portant "lot N° 02: Acquisition des pneumatique et lot N° 03: Acquisition des batteries", et la décision de reconduction N° 82/2022 du 29 Décembre 2022, conclu entre L'Enterprise "**ELHADJ ACHOUR BRAHIM**" et le 3ème Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale de Béchar.

- Et en raison de la non-présentation de la caution de bonne exécution pour la décision de reconduction cité au dessus.

Le 3^{em} Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale de Béchar mise en demeure N° 01 à L'Enterprise "**ELHADJ ACHOUR IBRAHIM**", sis à **coopératif immobilière el-Amel N° 04 les orangers Rouïba-Alger**, pour déposer une caution de bonne exécution, dans un délai n'excédent pas huit (08) jours à compter de la date de la publication.

Faute d'obtempérer de la présente mis en demeure, le 3^{eme} Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale recoure à la mise en œuvre de mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors.